

Compte rendu de la réunion du Comité d'Entreprise et des Délégués du Personnel du mardi 28 juin 2016

Destinataires :

- Directeur : M. L. RICHARD
- Membres du C.E. : Mmes P. ACKERMANN, A-C. BAGNOLINI, B. CAUDRELIEZ,
MM. H. JOLY, A. KHIDER, St. SCHNEIDER
- Délégués du personnel : Mme B. CAUDRELIEZ, M-P DAUPEYROUX,
MM. H. JOLY, Fr. SCHELLINGER
- Délégué syndical : M. Fr. SCHELLINGER
- Services Aléos : Secteur Intervention Sociale, Secteur Initiatives / Emploi, P.P.S.,
Loginser, Secteur Santé, Siège
- Résidences Aléos : Albert Schweitzer, Les Capucines, Les Cigognes, L'Ecluse,
Gambetta, Le Ginkgo, Les Iris, La Régio, Le Rhône, le Touring,
Le Vieil Armand, Vauban, Les Romains, La Rochelle.

Présents : Mmes : P. ACKERMANN, A-C. BAGNOLINI, B. CAUDRELIEZ, Mme M-P. DAUPEYROUX
MM. L. RICHARD, Fr. SCHELLINGER

Excusés : MM. H. JOLY, St. SCHNEIDER et A. KHIDER

Ordre du jour :

- 1) Approbation du compte rendu du 27 mai 2016
 - 2) Vie de l'Association
 - 3) Intervention de Julien Fontaine de ProWeb Meyclub
 - 4) AG du 07/06/2016
 - 5) Sortie CE du 25/06/2016
 - 6) Divers
-

1) Approbation du compte-rendu du 27 mai 2016 :

Le compte rendu est validé sans remarque particulière.

2) Vie de l'Association :

Evolution des contrats de travail :

- Secteur Intervention Sociale : passages en CDI de Audrey FLOTAT et Marie-Thérèse ATANGANA-MENGUE ;
- Secteur Résidences : passages en CDI de Benoît BARRE et Ludovic BEYSANG et renouvellement d'un an du CDD CUI CAE de Nurdin BASIC ;
- Secteur Initiatives / Emploi : passage en CDI de Candy KIRCHDOERFFER.

Recrutements :

- Secteur Initiatives Emploi :
Fabienne ROSER-DERES et Hassan EL FAQIR ont été recrutés en CDD depuis le 13/06/2016 sur des postes de chargés de mission PLIE au sein du quartier de Bourtzwiller. Une troisième personne sera prochainement

recrutée pour un 3^{ème} poste conventionné avec la MEF pour l'accompagnement des demandeurs d'emploi du quartier. Nous avons répondu à l'appel à projets de la MEF en mai 2016. Cet appel à projets stipulait que les entretiens devaient avoir lieu au sein du quartier de Bourtzwiller. Comme nous avons 3 résidences sociales implantées sur ce quartier, il nous semblait évident d'y répondre. Cela devrait nous permettre d'amener de nouvelles synergies entre les secteurs.

2 recrutements interviendront début septembre pour permettre le démarrage effectif de l'action « Médiation Emploi » sur le quartier Péricentre. Il s'agira de contrats adultes relais réservés à des demandeurs d'emploi domiciliés dans un quartier prioritaire de la Ville de Mulhouse et impérativement âgés de plus de 30 ans.

- Secteur Résidences :

4 assistantes de gestion ont été recrutées en contrat de professionnalisation. Il s'agit de Laetitia RIGONI et Aurélia ROSSI à Vauban, Isabelle SCHELLINGER aux Iris, Lorane SCHLUTTER à l'Ecluse.

- Pôle Patrimoine / Sécurité :

Océane CARTERON prend la suite d'Anaïs BLONDE et se joint à l'équipe du Pôle Patrimoine Sécurité.

CAO :

L'Etat nous a contactés pour réactiver le CAO. Il est donc possible que nous accueillions à nouveau sur le site d'Ottmarsheim plusieurs migrants (jusqu'à 20 personnes). Les places réservées seront prises en charge par l'Etat et ce, quel que soit leur taux d'occupation. Ceci nous permettra d'éviter les soucis que nous avons connus précédemment avec des places réservées et non utilisées sur plusieurs semaines, donc non prises en charge par l'Etat.

3) Proweb Meyclub : Intervention de Julien FONTAINE :

Nous rappelons à tous les salariés, que chacun d'entre nous bénéficie d'un accès à la plateforme ALEOS de MEYCLUB www.cealeos.meyclub.com. Vos identifiants sont « prénom.nom » puis « prénom.nom » en tant que mot de passe provisoire à changer lors de votre première connexion.

Très peu de connexions ont été enregistrées à la plateforme Meyclub et très peu d'achats y ont été réalisés. Le coût important de souscription du CE à ce service ouvre l'accès à des activités nationales voire internationales. La fréquentation actuelle du site n'amortit pas le coût d'adhésion.

M. FONTAINE nous interroge sur les difficultés rencontrées.

Loïc RICHARD présente le partenariat historique de ALEOS avec CE+, en précisant la dimension locale des offres proposées et la fréquence des mails (1 à 2 mois minimum) adressés par CE+ pour promouvoir ses activités.

Julien FONTAINE nous explique qu'une newsletter existe sur Meyclub et que chaque abonné peut s'y inscrire afin de recevoir des offres nationales.

Loïc RICHARD rappelle que nous avons fait appel à Meyclub pour faciliter l'accès en direct des salariés aux billetteries, sans passer par les représentants du CE, Ali notamment. Or, le bilan de fonctionnement Meyclub montre que seuls 18 salariés se sont connectés au moins 1 fois depuis octobre 2014. 7 salariés ont passé au moins 1 commande, 42 produits ont été achetés pour un montant total de 700 € avec une économie totale de 250 €.

Ce bilan très mitigé et l'absence totale de relance de Meyclub envers les salariés ALEOS nous laissent penser que la communication n'est pas suffisante, pas assez incitative. Nous aimerions recevoir très régulièrement de Meyclub des informations que Emilie SIMONETTI pourrait expédier à tous comme c'est le cas pour CE+.

A notre demande, M. FONTAINE nous propose d'utiliser un modèle de newsletter qu'il nous faudrait créer, remplir et envoyer nous-mêmes, aucune donnée n'étant incrémentée automatiquement. Ceci ne convenant pas à nos pratiques, Loïc RICHARD insiste sur notre besoin d'une communication globale donnant des informations sur les grandes promos de Meyclub et qui pourraient facilement être diffusées par mail.

Nous demandons également à M. FONTAINE de nous adresser le guide Meyclub afin de pouvoir le distribuer à chaque salarié et de l'utiliser également comme source d'informations générales.

4) Assemblée Générale du 07/06/2016 :

Globalement, l'AG s'est bien passée, même si nous étions en concurrence avec d'autres associations partenaires comme Réagir, Appuis et Adhésion. 150 personnes étaient présentes. Le tempo habituel a été

respecté en matière de présentation du bilan annuel et des perspectives, de manière à permettre la présentation de la conférence.

L'AG est un élément important de communication externe. Notre rapport annuel fait actuellement une centaine de pages et est peu illustré. Cependant il est destiné essentiellement aux financeurs. Nous avons d'autres outils en interne (intranet notamment) pour communiquer sur nos quotidiens, nos actions internes, même si nous ne les utilisons pas encore suffisamment.

Les résidents présents étaient satisfaits, contents d'avoir été invités et d'avoir participé à notre assemblée générale.

5) Sortie CE du 25/06/2016 :

Repas : malgré les explications données par Patricia Ackermann en début et en cours de repas, certains semblent ne pas avoir compris qu'il s'agissait d'un buffet froid. D'autres se sont plaints qu'il n'y avait pas assez, alors que le traiteur a jeté plusieurs plateaux et que quelques personnes ont pu emmener des barquettes.

Absents de dernière minute : pour ceux qui ont des impératifs de travail, c'est compréhensible et normal. Par contre, certaines personnes se sont inscrites, alors qu'elles savaient pertinemment ne pas pouvoir être présentes le jour de la sortie et n'ont pas annulé leur inscription. Nous rappelons que chaque activité et chaque repas ont un coût. Nous négocions avec les entreprises de loisirs et les traiteurs pour un nombre de personnes. Passé un délai de 3 à 4 jours avant la date de la sortie, tout ce qui a été commandé nous est facturé. Les désistements de dernière minute représentent donc une perte financière sèche pour le CE (par exemple, 23 € par personne pour les repas commandés pour les personnes qui ne sont pas venues). Un point sur l'impact financier de ces difficultés sera effectué.

Plusieurs personnes ont quitté le Parc de Wesserling après le repas alors qu'elles étaient supposées être présentes toute la journée. Loïc RICHARD rappelle que l'organisation des activités exige une planification coûteuse en énergie, c'est pourquoi les inscriptions sont obligatoires. Sauf situation particulière, les personnes qui ne souhaitent pas participer aux activités ne doivent pas s'inscrire à la sortie. Les journées CE se déroulent sur le temps de travail. Ceci implique que, soit la personne participe pleinement aux activités auxquelles elle s'est inscrite, soit elle est présente sur son lieu habituel de travail et travaille.

Etant donné les difficultés rencontrées avec quelques personnes lors de cette sortie, le CE propose qu'un courrier cosigné par le Président et le Secrétaire soit adressé aux salariés afin de rappeler les règles. La sortie CE ne se justifie que si elle sert à favoriser la cohésion d'équipe. En effet, si cette utilité disparaît parce qu'une partie des salariés ne respecte pas les règles, alors la sortie ne pourrait plus se dérouler sur le temps de travail.

Prochaine réunion :

Le vendredi 29 juillet 2016 à 8 h au Siège de l'Association

La Secrétaire de séance
B. CAUDRELIEZ

Le Président du C.E.
L. RICHARD